

Association canadienne des
orthophonistes et audiologistes



CASLPA-ACOA

**Rapport Annuel
2003**

Message de la présidente



Mon mandat de deux ans à titre de présidente tire à sa fin et je suis étonnée de voir à quel point le temps a passé vite. Il se peut que ce soit simplement parce que, comme l'ACOA, j'ai vieilli! Je suis fière de tout ce que le conseil d'administration de l'ACOA a accompli durant mon mandat, à commencer par la compilation des résultats du sondage auprès des membres et l'élaboration d'un plan stratégique fondé sur ces résultats.

En ce qui concerne la défense de vos intérêts auprès du gouvernement fédéral, nous avons travaillé avec nos partenaires de l'alliance conjointe pour aborder la question pressante du recrutement et du maintien de nos professionnels partout au pays. L'alliance conjointe a demandé une subvention de 10 000 \$ à Santé Canada pour effectuer une analyse des données sur les ressources que nous possédons,

pour voir les données qui nous manquent et pour déterminer où sont les lacunes. Une fois cette analyse terminée, nous serons mieux à même de décider sur quels aspects devront porter nos prochaines enquêtes pour élaborer une bonne stratégie de ressources humaines. Nous désirons remercier l'alliance conjointe pour son appui à cette initiative.

En 2003, nous avons effectué un sondage auprès des neuf programmes de formation universitaire pour obtenir des données sur les inscriptions, sur les coûts et sur les projets visant à accroître le nombre de places offertes. Nous avons aussi préparé notre rapport final sur les lignes directrices visant la charge de travail en orthophonie.

Deux nouveaux énoncés de principe sont en cours de préparation. Un groupe de travail en audiologie a été formé et a distribué un questionnaire aux audiologistes du Canada. Les résultats, qui ont été analysés et publiés, servent maintenant à préparer l'énoncé de principe.

Nous avons aussi fait la promotion de notre programme de l'agrément et avons obtenu beaucoup de succès auprès des étudiants et des professeurs. En plus, nous avons révisé le manuel *Agrément canadien des programmes de services*.

Dans la foulée de nos efforts de formation continue, nous avons lancé notre portail d'enseignement en ligne. Un cours en orthophonie, « Using a Motor Speech Perspective in Assessment and Treatment of Children's Speech Disorders » présenté par Debra Goshulak et un cours en audiologie « Advanced Technology in Hearing Aids » présenté par Ted Venema, sont maintenant offerts. Nous prévoyons ajouter deux cours en 2004. Ces cours vous permettent d'obtenir des ÉFC dans le confort de votre propre foyer ou depuis votre bureau. Le congrès, qui s'est déroulé à St. John's (Terre-Neuve et Labrador), a aussi connu un franc succès grâce à toutes les personnes qui y ont assisté et qui sont reparties en espérant revenir bientôt dans ce beau coin de pays.

Enfin, nous achevons le document sur le personnel de soutien qui traitera du rôle, des exigences de formation, des compétences de base, des lignes directrices de supervision et des avantages inhérents à cette nouvelle catégorie de membre de l'ACOA.

Je tiens à remercier sincèrement le conseil d'administration, les divers comités de bénévoles et notre superbe équipe du bureau national pour leur dur labeur au cours de la dernière année. Notre association a beaucoup progressé durant les 40 dernières années et nous avons toutes les raisons de célébrer. Félicitations!

Frances Monroe, présidente

ACOA
200, rue Elgin, bureau 401, Ottawa (Ontario) K2P 1L5
1-800-259-8519 caslpa@caslpa.ca
www.caslpa.ca



CASLPA-ACOA

Vision de l'ACOA

Les orthophonistes et audiologistes travaillent en collaboration en vue d'optimiser le potentiel de communication de tous les canadiens.

Mission de l'ACOA

De promouvoir et supporter les besoins professionnels des orthophonistes et audiologistes, afin de favoriser la croissance et le développement de ses membres et de ce fait, optimiser le potentiel de communication des canadiens.

Aperçu de nos étapes-clés, faits saillants et réalisations exceptionnelles

2003

Amélioration des services aux membres

- L'ACOA a publié en janvier 2004 le *Caseload Guidelines Report for Speech-Language Pathology* [rapport sur les lignes directrices visant la charge de travail en orthophonie].
- Le congrès, qui s'est tenu à St. John's, a rapporté des profits de 10 000 \$ qui ont été versés au fonds d'éducation provincial.
- Les règlements administratifs de l'ACOA ont obtenu l'autorisation ministérielle.
- Le conseil d'administration a continué à élaborer différentes politiques visant la direction, les normes, les finances et l'administration.
- Le conseil d'administration a approuvé la tenue du congrès annuel de 2007 au Nouveau-Brunswick.
- L'ACOA a lancé deux cours en ligne : « Using a Motor Speech Perspective in Assessment and Treatment of Children's Speech Disorders » par Debra Goshulak et « Advanced Technology in Hearing Aids » par Ted Venema.
- L'ACOA a élaboré des politiques et procédures pour assurer le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*.
- L'ACOA a modernisé les systèmes de renouvellement des adhésions et a embauché un nouveau coordonnateur des adhésions, Scott Kettles.
- L'ACOA a affiché sur son site Web un index cumulatif complet de tous les articles de la *Revue d'orthophonie et d'audiologie*. Cette base de données permet de faire des recherches par mot clé, par auteur et par numéro. Elle permet aussi de commander des articles en ligne.

Adhésion conjointe

- Les provinces de l'alliance conjointe ont préparé une demande de subvention pour mener une analyse de l'écart concernant l'information sur les ressources humaines dans les domaines de l'orthophonie et de l'audiologie auprès de Santé Canada.

Visibilité et promotion

- L'ACOA s'est lancée dans une campagne de sensibilisation pour mieux faire connaître les questions entourant les troubles de la parole, du langage et de l'ouïe qui affectent les aînés.
- L'ACOA a lancé un nouveau thème pour la campagne du Mois du mai : *Les orthophonistes et audiologistes : la communication à cœur*. L'ACOA a mis en vente de nouveaux produits promotionnels.
- L'ACOA a adopté un tout nouveau logo et une image de marque rafraîchie, ce qui signifie un nouveau style pour toute la papeterie et les publications de l'association, y compris une page couverture tout en couleur pour la *Revue d'orthophonie et d'audiologie*.
- L'ACOA a entrepris une grande enquête pour comparer ses programmes de prix et récompenses avec ceux d'autres associations semblables. Elle a instauré un nouveau prix pour reconnaître les meilleurs résultats à l'examen d'agrément de l'ACOA.
- Les efforts déployés auprès des médias ont mené à une couverture dans *Chatelaine*, *Canadian Living*, *Today's Parent*, *The Winnipeg Free Press*, le *Globe and Mail* de Toronto, le *Vancouver Sun*, la station de télévision CTV, le réseau de télévision Women's Television Network et bon nombre de stations de radio et de télévision par câble.
- Un nombre accru d'internautes ont consulté le site Web de l'ACOA. En 2003, le site a accueilli en moyenne 2000 visiteurs

de plus par mois et chaque séance a duré environ huit minutes de plus qu'en 2002.

Normes professionnelles

- L'ACOA a poursuivi ses efforts sur le dossier du personnel de soutien et elle prévoit consulter les membres en 2004.
- Le comité revisant le *"Manitoba Outcome Measures"* [comité d'examen des indicateurs de résultats du Manitoba] a terminé son rapport.
- L'ACOA a continué ses négociations pour la reconnaissance mutuelle des orthophonistes avec le Royaume-Uni, l'Australie et les États-Unis.
- En collaboration avec l'ACA, les organismes de réglementation professionnelle et les programmes universitaires, l'ACOA a entrepris un sondage des audiologistes et a publié les résultats à propos du doctorat professionnel en audiologie.
- L'ACOA a décerné une accréditation de cinq ans aux centres *"Nova Scotia Hearing and Speech Centres"* en juin 2003.
- L'ACOA a tenu une vaste consultation pour réviser le document *Évaluation et reconnaissance de la compétence clinique : fondements de la pratique en audiologie et en orthophonie*.
- Sur les 184 candidats à l'examen d'agrément, 165 ont réussi. L'ACOA a accueilli 208 nouveaux membres agréés en 2003. L'ACOA a envoyé des rapports sommaires des ÉFC à 3 974 membres agréés et 20 ont subi une vérification.
- Le personnel de l'ACOA a participé à un groupe de travail pour réviser les normes d'accréditation des programmes universitaires.

Représentation, lobbying et partenariats

- L'ACOA a nommé Rosemary Martino pour la représenter au Cochrane Network/Centre.
- L'ACOA a travaillé avec le Groupe d'intervention action santé (HEAL) pour préparer des énoncés des déclarations de principe remises au Premier Ministre fédéral lors de la rencontre des premiers ministres et des lettres au ministre de la Santé concernant la création d'un Conseil national de la santé.
- L'ACOA a tenu des réunions avec l'ASHA pour discuter de l'avenir de l'entente mutuelle concernant l'audiologie et pour planifier des changements aux qualifications minimales requises.
- L'ACOA a collaboré avec une coalition de sept associations nationales de la santé pour rédiger des lettres destinées au premier ministre fédéral, au ministre de la Santé et au ministre des Finances dans lesquelles la coalition exprimait ses inquiétudes concernant le renouvellement du système de santé.
- L'ACOA a participé au congrès du ACA à Vancouver.
- Le personnel de l'ACOA a pris part à la révision du Certificat pour le crédit pour personnes handicapées (T2201).

Viabilité financière

- L'ACOA a renégocié de nouveaux contrats avec des fournisseurs (photocopieur, interurbain), ce qui a amélioré ses capacités et lui a permis de réaliser des économies importantes.
- Les réserves s'établissaient à 19 % des frais d'exploitation, tout juste sous la barre fixée par la politique du fonds de réserve.
- Les investissements ont connu un taux de rendement de 4,4%, soit une amélioration de 2 % par rapport à 2002.
- L'ACOA a élaboré un programme complet de commandite et de publicités pour le congrès de l'ACOA, ce qui a fait augmenter les recettes.

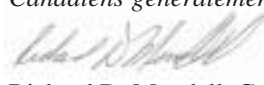
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX MEMBRES

Aux membres de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes

J'ai vérifié le bilan de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (l'Association) au 31 décembre 2002, et au 31 décembre 2003, ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification canadiennes généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Association au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables Canadiens généralement reconnus.


Richard D. Mundell, Comptable agréé
OTTAWA (Ontario) le 4 février 2004

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003

	2003	2002
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	\$233,933	\$164,935
Placements à court terme (note 5)	495,619	376,846
Comptes débiteurs	31,764	16,420
Inventaire	5,910	7,557
Frais payés d'avance	<u>18,481</u>	<u>24,437</u>
	785,707	590,195
IMMOBILISATIONS (note 2)	<u>16,929</u>	<u>18,749</u>
	<u>\$802,636</u>	<u>\$608,944</u>
PASSIF ET ACTIF NET		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	\$141,223	\$101,456
Produits comptabilisés d'avance (note 3)	<u>307,246</u>	<u>138,104</u>
	<u>448,469</u>	<u>239,560</u>
ACTIF NET		
Sans restriction	262,829	264,450
Investis en immobilisations	16,929	18,749
Fonds de défense des droits	26,600	26,600
Fonds de partenariat	4,894	4,894
Fonds pour les projets spéciaux	2,965	2,965
Fonds d'éducation	13,546	36,546
Fonds de donations	<u>26,404</u>	<u>15,180</u>
	<u>354,167</u>	<u>369,384</u>
	<u>\$802,636</u>	<u>\$608,944</u>

Engagements (note 4)

Au nom du conseil d'administration:



Frances Monro, présidente



Pat Ellis, administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

	2003	2002
RECETTES		
Administration	\$ 45,687	\$ 55,235
Congrès	176,233	286,939
Frais d'exams	70,500	63,975
Cotisations et normes	928,414	895,292
Publications	139,398	165,530
Marchandises (Nettes)	3,813	4,489
Adhésion conjointe	<u>1,500</u>	<u>-</u>
	<u>1,365,545</u>	<u>1,471,460</u>
DÉPENSES		
Amortissement	5,952	7,537
Créances irrécouvrables	300	600
Frais bancaires	22,558	20,655
Examens d'agrément	32,383	32,082
Congrès	176,233	286,939
Communications	17,096	15,861
Location d'équipement	19,327	33,552
Frais, cotisations et abonnements	5,359	4,499
Assurance	4,318	3,204
Adhésion conjointe	3,722	-
Réunions	119,333	109,321
Fournitures de bureau	11,613	17,744
Formation continue en ligne	33,197	-
Affranchissement et messagerie	68,620	55,567
Frais d'impression	67,066	73,769
Honoraires professionnels	69,753	53,867
Projets	6,199	70,775
Promotions	37,367	43,690
Loyer	70,304	66,943
Salaires et avantages sociaux	568,753	460,699
Activités étudiants	1,733	6,969
Traduction	<u>27,800</u>	<u>24,594</u>
	<u>1,368,986</u>	<u>1,388,867</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	<u>(3,441)</u>	<u>82,593</u>

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

	2003	2002
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des recettes sur les dépenses	\$ (3,441)	\$ 82,593
Éléments hors caisse:		
Amortissement	5,952	7,537
Variation des postes du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités:		
Comptes débiteurs	(15,344)	1,461
Intérêt couru	(6,888)	-
Inventaire	1,647	465
Frais payés d'avance	5,956	(17,734)
Frais reportés	-	17,146
Comptes créditeurs et charges à payer	39,767	(8,123)
Produits comptabilisés d'avance	169,142	(73,993)
Dons reçus	11,224	15,180
Changements au fonds	<u>(23,000)</u>	<u>9,440</u>
	<u>185,015</u>	<u>33,972</u>
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(4,132)	(3,978)
Acquisition de placements à court terme autre que comptant (nets)	<u>(8,367)</u>	<u>(166,603)</u>
	<u>(12,499)</u>	<u>(170,581)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	172,516	(136,609)
ENCAISSE, au début de l'exercice	<u>278,552</u>	<u>415,161</u>
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	<u>\$451,068</u>	<u>\$278,552</u>

L'encaisse comprend l'encaisse et placements à court terme (Note 6)

RAPPORT ANNUEL DE L'ACOA POUR 2003

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

	Investis en <u>immobilisations</u>	Fonds de défense des <u>droits</u>	Fonds de <u>partenariat</u>	Fonds pour des projets <u>spéciaux</u>	Fonds <u>d'éducation</u>	Fonds de <u>donation</u>	Sans <u>restriction</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
SOLDE, au début de l'exercice, avant redressement	18 749 \$	26 600 \$	4 894 \$	2 965 \$	36 546 \$	15 180 \$	264 450 \$	369 384 \$	262 171 \$
(Insuffisance) excédent des recettes sur les dépenses	(5,952)	-	-	-	-	-	2 511	(3 441)	82 593
Reçus	-	-	-	-	-	11 224	-	11 224	51 726
Formation continue en ligne	-	-	-	-	(23 000)	-	-	(23 000)	(27 106)
Investissement en immobilisations	4 132	-	-	-	-	-	(4 132)	-	-
SOLDE, à la fin de l'exercice	16 929 \$	26 600 \$	4 894 \$	2 965 \$	13 546 \$	26 404 \$	262 829 \$	354 167 \$	369 384 \$

RAPPORT ANNUEL DE L'ACOA POUR 2003

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

GÉNÉRAL

L'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (l'Association) a été incorporée le 10 novembre 1975 par lettres patentes en vertu des lois du Canada. Le 10 octobre 1985, des lettres patentes supplémentaires approuvant le nom actuel de l'Association lui ont été produites. L'Association est un organisme de charité qui, par conséquent, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Frais reportés - Les frais reportés représentent les dépenses engagées pendant la période qui sont imputables à un exercice ultérieur.

Immobilisations - Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux qui reflètent leur durée estimative de vie utile. L'amortissement est calculé aux taux annuels suivants: Mobilier et équipement de bureau, 15%; Équipement téléphonique, 20%; Équipement informatique, 25%; Logiciels, 50%

Constatation des produits - Les produits sont généralement comptabilisés dans les comptes au cours de la période pendant laquelle ils sont réalisés. Les sommes d'argent reçues à titre de cotisations des membres, de frais de congrès et de subventions gouvernementales au cours des périodes précédant celles au cours desquelles elles seront réalisées sont comptabilisées comme produits comptabilisés d'avance.

Fonds non restreint - Ce fonds sert à des projets spéciaux dans le cadre de l'exploitation de l'Association; par exemple, la transition vers le modèle de gouvernance par politiques. Ce fonds sert également comme fonds d'urgence de l'Association dans les cas d'imprévus (en cas de catastrophe, par exemple).

Fonds de défense des droits - Ce fonds sert à élaborer une stratégie de défense des droits afin de communiquer le rôle que jouent les orthophonistes et les audiologistes dans l'appui du bien-être et de la santé des Canadiens(ne)s.

Fonds de partenariat - Ce fonds sert à promouvoir et à appuyer les partenariats formés avec les associations provinciales.

Fonds pour les projets spéciaux - Ce fonds sert à subvenir aux besoins des projets qui sont reconnus comme étant conformes aux buts et aux objectifs de l'Association, comme les activités communes de recherche.

Fonds d'éducation - Ce fonds sert à fournir une éducation continue et perçoit les revenus nets de conférences dont le revenu excède \$15000.

Fonds de donations - Ce fonds sert à qualifier les dépenses à être déterminés par le Conseil.

Placements à court terme - Les placements à court terme sont présentés au moindre du coût et de la valeur marchande. La valeur marchande au 31 décembre 2003 s'élevait à 510 448 \$ (\$380 808 en 2002)

2. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2003	2002
Mobilier et équipement de bureau	\$19,330	\$14,820	\$ 4,510	\$ 5,305
Équipement téléphonique	12,177	10,811	1,366	1,708
Équipement informatique	18,517	9,161	9,356	8,344
Logiciels	<u>43,187</u>	<u>41,490</u>	<u>1,697</u>	<u>3,392</u>
	\$93,211	\$76,282	\$16,929	\$18,749

3. PRODUITS COMPTABILISÉS D'AVANCE

	2003	2002
Cotisations et frais de certification	\$295,259	\$124,504
Revenus du congrès	<u>11,987</u>	<u>13,600</u>
	\$307,246	\$138,104

4. ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée à effectuer les paiements futurs suivants au titre des loyers et autres obligations contractuelles:

	Planification du congrès	Locaux et matériel	Rédacteur en chef, ROA
2004	35,000	82,851	15,000
2005	37,000	79,070	15,000
2006	15,500	31,784	15,000
2007	-	8,487	-
2008	-	<u>2,829</u>	-
	\$87,500	\$205,021	\$45,000

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements à court terme, des comptes à recevoir et des crédettes et frais courus correspondent approximativement à leur valeur comptable compte tenu de leurs dates d'échéances à court terme. Les placements à court terme sont:

	2003	2002
Fonds du Marché Monétaire	\$ 48,128	\$ 48,537
Encaisse ou dépôt	217,135	113,617
Certificat de placements garantis	180,417	154,046
Intérêts courus à recevoir	11,299	4,411
Coupons du gouvernement du Canada	-	25,000
Actions communes	<u>38,640</u>	<u>31,235</u>
	495,619	376,846

Ces placements génèrent en moyenne un taux d'intérêts de 4,4% par année. À moins d'indication contraire, la direction estime que: (i) l'Association n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêts, de taux de change et de crédit découlant de ces instruments financiers et (ii) l'Association ne possède aucune concentration importante de crédit.

6. L'ENCAISSE

	2003	2002
Banque	233,933	164,935
Dépôt avec ING Direct	216,791	106,652
Dépôt avec RBC Dominion Securities Inc.	<u>344</u>	<u>6,965</u>
	451,068	278,552

Comités de l'ACOA 2003 **Comités**



CASLPA-ACOA

Conseil d'administration

Présidente

Frances Monro

Présidente Désignée

Selene Tash

Conseillère nationale des étudiants

Sara Turner

Territoires

Wendy MacDonald

Colombie-Britannique

Linda Rammage

Alberta

Tricia Miller

Saskatchewan

Phyllis Ng

Manitoba

Kristina Ostermann

Ontario

Lori Montcalm

Québec

Natalie Vertefeuille

Nouveau-Brunswick

Jeanne Finn-Allen

Nouvelle-Écosse

Anne Mason-Browne

Île-du-Prince-Édouard

Pat Ellis

Terre-Neuve & Labrador

Janice McKay

Comité exécutif

Frances Monro, Chair
Selene Tash
Pat Ellis
Janice McKay

Personnel: Ondina Love

Comité des candidatures

Margaret Melanson,
Présidente
Maxine Flaman
Chris Santilli
Karen MacKenzie-Stepner
Frances Monro

Comité des règlements administratifs

Frances Monro, Présidente
Linda Rammage
Phyllis Ng
Carole Kroening
Laura Garland

Personnel : Ondina Love

Représentant de l'ACOA au Cochrane Network/ Centre

Rosemary Martino

Comité des prix

Jeanne Finn-Allen, Présidente
Natalie Vertefeuille
Katrina Basha
Sara Turner
Michele Anderson
Renée St-Laurent
Susan Wagner
Robin Springer
Deryk Beal
Julianne Labreche

Personnel : Angie Friend
Phil Doyle

Comité des publications

Linda Rammage, Présidente
Heather Tomlinson
Vicky Papaioannou
Virginia Martin
Tricia Miller
Rachel Jansen

Personnel : Angie Friend
Phil Doyle

Comités des examens d'agrément

Audiologie
Marianne McCormick,
Présidente
Cynthia Tompkins
Marlene Bagatto
Nancy Smith
Navid Shahnaz
Josée Lagacé

Orthophonie

Pat Roberts, Présidente
Shelley Irvine Day
Susan MacNeil
Jim MacNutt
Amany Watters
Anne Lopushinsky

Personnel : Sharon
Fotheringham

Comité de déontologie

Phyllis Ng, Présidente
Linda Rammage
Anne Mason-Browne
Janice McKay
Jeanne Finn-Allen
Pat Ellis

Personnel :
Sharon Fotheringham
Josée Lagacé

ACPS

Catherine Arthur
MacDonald, Présidente
Margaret Melanson
Karen MacKenzie-Stepner

Personnel :
Sharon Fotheringham

Comité des normes

Wendy MacDonald,
Présidente
Marianne McCormick
Pat Roberts
Catherine Arthur MacDonald

Personnel :
Sharon Fotheringham
Josée Lagacé

Comité d'audiologie

Jeanne Finn-Allen
Lori Montcalm
Pat Ellis

Personnel : Josée Lagacé

Personnel du Bureau national de l'ACOA

Directrice générale
Ondina Love

Directrice des normes
Sharon Fotheringham

Conseillère en audiologie
Josée Lagacé

Coordonnateur des adhésions
Scott Kettles

Directrice des
communications
Angie Friend

Directrice des finances et des
opérations
Dawn Kelly

Agente des publications
Suzanne Fraser

Adjointe à l'administration
Shirley MacQueen

Adjointe aux communications
Toni Knox

Agente des normes
Jan Straker

Adjointe à la direction
Diane Doucet

